

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

01.03 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à M. Bovas, Chemin Vert 43, 1800 Vevey, magali.bovas@aveps.ch

JOURNEES CANTONALES ET SUISSE

21.01 **Journée cantonale de Glisse**, aux Mosses
 18.03 **Journée cantonale de Futsal**, à Villeneuve
 22.04 **Journée cantonale d'orientation**, à Bercher - Plateau du Jorat
 06.05 **Journée cantonale de football**, à Chavannes
 26.05 **Mini beach**, à Clarens
 03.06 **JSSS**, à Lucerne

TOURNOI MEP

27.05 **Tournoi Beach Volley**



ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE À DECEMBRE)

30 octobre	AG AVEPS à Vevey
6 novembre	Séance du Fond du Sport
14 novembre	Souper Comité Bureau
3 décembre	Mérite sportif vaudois
10 décembre	Rencontre Maître Chavanne, Jean Marc Besençon, Claudine Dutoit



au sommaire...

- 2 Comité
- 4 Adhésion
- 5 Editorial
- 6 PV AG 2014
- 29 SPV
- 31 La page de nos retraités
- 33 News
- 34 Journée cantonale Glisse 2015
- 35 Formation continue ASEP
- 36 La page du Responsable Promotion
- 37 La page de la Rédactrice
- 38 Musée olympique
- 40 Résultats Tournoi MEP
- 41 Résultats Journées cantonales
- 42 Vestes Craft
- 43 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 44 Dates à agender
- Activités du comité

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre présidente.



AVEPS
Rue du Village 21A
1055 Froideville

www.aveps.ch
info@aveps.ch

**Présidente**

Claudine DUTOIT
 Rue du Village 21A
 1055 FROIDEVILLE

078 708 30 05
 claudine.dutoit@aveps.ch
 president@aveps.ch

**Vice-président**

Jacques Rubattel
 Ch. des Golliettes 1
 1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42
 jacques.rubattel@aveps.ch
 president@aveps.ch

**Promotion - Publicité**

Raphael Roubaty
 Avenue du Galicien 9
 1008 PRILLY

078 821 71 05
 raphael.roubaty@aveps.ch

**Secrétaire**

Lori Bovard
 ch. du Chalet Blanc 3
 1510 MOUDON

0794047944
 secretaire@aveps.ch

Responsable technique

Vacant

resp.tech@aveps.ch

Les nombreux participants au dernier concours ont finalement décidé Pierre-Olivier Brunner à vous proposer encore quelques petites énigmes pour l'année à venir. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Pour avoir une chance de remporter le 1^e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2015
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

Pour répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à pierre-olivier.brunner@aveps.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS

Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

On commence normalement avec le **PROBLEME NO 1** (On met le feu)

Claudine et Jacques jouent : 11 allumettes sont posées sur une table. Lorsque c'est son tour de jouer, chacun a le droit de prendre 1, 2 ou 3 allumettes. Celui qui ramasse la dernière perd la partie. Sachant qu'elle commence, combien d'allumettes Claudine doit-elle prendre pour être certaine de gagner ?



Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
 Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
 Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
 Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
 E-mail : sogemat@bluewin.ch

VESTE « AVEPS » DE LA MARQUE CRAFT

Cela fait un peu plus d'une année que vous avez pu voir le comité arborer fièrement des vestes / jaquettes avec le logo de notre association.

Alors si vous aussi, vous souhaitez avoir un vêtement de grande qualité et en même temps porter haut les couleurs de notre association, alors n'hésitez pas et passez commande dès à présent !

Couleurs : NOIR ou VERT

Taille : S → XXL

Prix : CHF 100.-

Délaï : 31 janvier 2015

1. Envoyer un mail à comite@aveps.ch avec la taille et la couleur

2. Payer CHF 100.- sur le CCP : 10-1373-7 avant le 31 janvier 2015



La présidente porte du M et le vice-président porte du L.
Les vestes seront distribuées lors de notre prochaine assemblée générale.

♂ Homme	XS	S	M	L	XL	XXL
tour de poitrine (cm)	87	93	99	105	111	117
tour de taille (cm)	75	81	87	93	99	105
tour de hanche (cm)	89	95	101	107	113	119
longueur de manche (cm)	78	80	82	84	86	88
♀ Femme	XS	S	M	L	XL	XXL
tour de poitrine (cm)	79	84	90	96	102	110
tour de taille (cm)	65	70	76	82	88	96
tour de hanche (cm)	87	92	98	104	110	118
longueur de manche (cm)	70	72	74	76	78	80

COMITÉ 2014 (SUITE ET FIN)



Rédactrice

Magali Bovas
Chemin Vert 43
1800 VEVEY

079 928 07 04
magali.bovas@aveps.ch



Caissier

Séverin Perfetta
Rue du Melley 20B
1142 PAMPIGNY

079 750.11.85
severin.perfetta@aveps.ch
caissier@aveps.ch



Webmestre, hors comité

Anouk Nussbaum
Rue du Pelaz 17
1269 BASSINS

022 366 47 87
anouk.nussbaum@aveps.ch
info@aveps.ch

PRESENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ

Notre nouvelle secrétaire :

Enseignante depuis quelques années en EPS et en français, je pratique la grimpe, le volley et surtout le basket ; sport dans lequel j'ai joué longtemps en ligue nationale et qu'à présent j'arbitre beaucoup. Je me réjouis de m'investir dans un comité qui défend notre métier si passionnant.



Lori Bovard, secrétaire

DEMANDE D'ADHÉSION

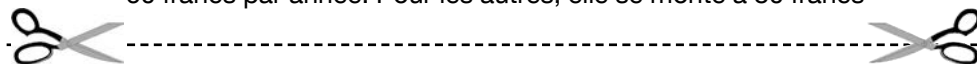
Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit obligatoirement s'affilier à la SPV.



SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59, www.spv-vd.ch

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80 francs



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ No postal & localité : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique* * tracez ce qui ne convient pas
- membre de la SPV*
- membre d'une autre association* _____
- précisez (y.c. la date d'entrée): _____
- licencié(e)* _____
- autre* _____

Date : _____ Signature : _____

A retourner à Lori BOVARD, Chemin du chalet Blanc 3, 1510 MOUDON
ou par notre site, www.aveps.ch/inscriptions

JOURNÉE CANTONALE NATATION 2014

Chaque année, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) coordonne l'organisation des journées cantonales de sport. C'est ensuite des établissements du canton qui se portent volontaires pour accueillir l'une ou l'autre de ces manifestations. Cette année le collège du Mont-sur-Lausanne a pris en charge d'organiser la journée cantonale de natation (JCN).

Au programme : cinq écoles différentes, plus de 120 élèves de 7-8P, trois compétitions individuelles et une épreuve par équipes de type relais gymkhana. Les épreuves individuelles se sont disputées sur 25 mètres dans trois styles différents : crawl, brasse, dos. Le gymkhana s'est effectué par équipes de huit.

Encadrée par notre équipe de maîtres de sport, cette journée s'est magnifiquement bien déroulée. Mais nous ne sommes pas les seuls acteurs de cette réussite. Notre concierge Fausto s'est investi sans compter. Nous le remercions encore pour son aide précieuse. Merci aussi à notre doyen Raul qui se montre toujours disponible pour répondre à nos questions sur l'informatique.

Guillaume Grivel pour les MEPs du Mont-sur-Lausanne

JOURNÉE CANTONALE DE VOLLEYBALL 2014

Résultats de la journée cantonale du mercredi 3 décembre

Filles : 1. Echallens1, 2. Vallorbe, 3. Renens, 4. Echallens2, 5. Grandson, 6. Bercher1, 7. Bercher2

Garçons : 1. Renens, 2. Bercher2, 3. Echallens2, 4. Echallens1, 5. Vallorbe, 6. Grandson, 7. Bercher1, 8. Bercher3

Vincent Mettraux, organisateur à Echallens

TOURNOI VOLLEY AVEPS

1. Beausobre 2. Crissier 3. L'avallée 4. Les gros de vaud 5. Renens
6. Villamont 7. Villeneuve 8. Pully 9. Elisabeth

Delphine Troesch, Organisatrice à Beausobre



TOURNOI UNIHOCKEY AVEPS

Après quelques semaines de doute quant à la survie du tournoi, trois équipes supplémentaires ont répondu présent pour le remettre sur les rails! Au bout de deux heures d'effort, convivialité, fair-play et bonne humeur il en est ressorti le classement suivant :

1er Bercher 2
2e Gimel-Etoy
3e Bercher 1
4e Genolier
5e St-Prex
6e Crissier

Merci à tous les participants pour ce chouette moment et à l'année prochaine.

Carlos Fidalgo, Organisateur à Genolier

EDITO

Les nouvelles ne sont pas bonnes.

Je ne parle pas des intempéries du Sud de la France, ni d'ebola qui sévit dans quelques pays, mais de NOTRE reconnaissance, cette fameuse formation suivie il y a des lustres.

Doit-on aussi demander à ceux qui ont des titres universitaires ou une licence, d'il y a quelques années, de refaire des crédits de formation pour faire valider leur droit à travailler selon les nouvelles législations ?

Certains ont eu la chance, moyennant quelques francs, de recevoir une équivalence, dans d'autres corps de métier que le nôtre !

Et nos futurs collègues qui seront tout soudain dans nos salles et terrains de sport, ont-ils aussi l'obligation de fournir un deuxième titre pour obtenir une nomination, comme ce fut le cas pour la plupart d'entre nous ?

C'est avec beaucoup d'amertume que je transmets ces quelques lignes à nos lecteurs, qui travaillent pour le bien physique de nos élèves, pour un futur en santé.

Certains se battent contre des moulins à vent (Don Quichotte et Servantes), d'autres font la traversée de l'aridité des étendues désertiques (l'm a poor longsome cowboy) et nous ?

Je vous laisse le mot de la fin.

Bonne fin d'année 2014 et que vive malgré vents et marées, notre NOBLE et BEAU métier, au service de nos jeunes.

Claudine Dutoit, Présidente

1. Accueil - Allocutions

Kim Egger président du bureau ouvre la séance à 8h50 et souhaite, au nom du comité et de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à Vevey au Collège du Clos. Il a le plaisir de présider notre assemblée générale 2014.

Modification à l'ordre du jour : les points 9 (J+S, Michel Pirker étant absent) et 11.2 sont annulés.

Cette modification à l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Il salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- Mme Nathalie Perroud, directrice de l'établissement primaire de Vevey
- Mme Zabou Fretz, directrice de l'EPS Vevey
- M. Laurent Baillif, syndic de Vevey
- M. Bastien Schobinger, président du Conseil communal de Vevey
- M. Jérôme Christen, député au Grand Conseil vaudois
- Les conseillers et adjoints pédagogiques officiant au SEPS :
 - M. Nicolas Imhof (chef du SEPS)
 - M. Christophe Botfield
 - M. Florian Etter
 - M. Raoul Vuffray
- M. Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL et président du Fond du Sport Vaudois
- M. Gianpaulo Patelli, représentant de la HEP
- Mme Marianne Jacquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- M. Raymond Bron membre d'honneur de l'AVEPS

Il remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de MM. Fabrice Chapatte et Olivier Saugy. Afin d'honorer leur mémoire, une minute de silence est observée.

2. L'atelier consiste en une série de modules interactifs, ludiques et parfois provocateurs. Il invite l'élève à réfléchir à ses propres attitudes et comportements sans moraliser ni apporter de réponse toute faite. Il aide chacun à évaluer sa capacité à intégrer, dans sa vie quotidienne, les valeurs olympiques qui se révèlent être des valeurs universelles.

Offre destinée aux écoles, en semaine uniquement et sur réservation

Pour les 9-16 ans. Durée : 90 minutes. Disponible en français, allemand et anglais.

Dossier pédagogique

Un dossier pédagogique aide l'enseignant à inscrire sa visite dans ses séquences de cours. En plus d'une présentation de la visite, le dossier contient des exemples concrets en lien avec l'histoire des Jeux Olympiques et des propositions d'activités.

Fichiers en trois langues (français, allemand, anglais) téléchargeables gratuitement sur www.olympic.org/pedagogie

Renseignements, réservations et inscriptions :

www.olympic.org/pedagogie, 021 621 66 85 ou edu.museum@olympic.org



Nordic-Sport

Le Mollendruz
LOCATION-VENTE

Tout le matériel et l'équipement
pour la randonnée
et le nordic-walking.

Organise vos sorties avec guide

021/841.11.80

www.nordicsport.ch



Buvette d'alpage Les Croisettes

021/841.16.68

Du mercredi au dimanche
De mi-mai à octobre



Jeux et parcours didactiques,
Animaux de la ferme,
Boutique avec produits du terroir.
www.lescroisettes.ch



TOUS DIFFÉRENTS, TOUS GAGNANTS

Fin 2014, Le Musée Olympique lance une nouvelle offre pédagogique permanente en lien avec la citoyenneté. Intitulé Tous différents, tous gagnants, ce programme destiné aux élèves à partir de 9 ans, propose une approche originale de l'éducation à la paix.

Langage universel, le sport et l'Olympisme peuvent être considérés comme une invitation au « mieux-vivre ensemble ». En effet, la pratique d'un sport implique d'accepter l'autre et les règles du jeu, de comprendre ce que signifie se mesurer à l'adversaire. En cela, les valeurs olympiques d'excellence, respect et amitié favorisent le développement personnel et encouragent la paix.

La visite « Tous différents tous gagnants » se décline autour de 5 thèmes :

1. Interpréter le monde
2. Célébrer la diversité
3. Apprécier les règles
4. Goûter l'esprit de compétition
5. Vivre l'Olympisme

L'ensemble de ces thèmes est traité dans une visite suivie d'un atelier et animée par un coach.

1. Le parcours dans l'exposition permanente illustre comment les Jeux Olympiques invitent des athlètes du monde entier à mieux se connaître - entre eux mais aussi eux-mêmes - et à se surpasser. Il remet en perspective la valeur des médailles et questionne sur ce qui fait un vrai champion.

Kim Egger donne maintenant la parole à :

a. Mme Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS

Chers collègues de tous horizons vaudois en ce jour du 1er novembre, jour de la Toussaint fêtée dans les cantons catholiques, journée dédiée à notre association pour ces délibérations annuelles, je vous souhaite la bienvenue.

On a un bien joli canton
Des salles, des piscines,
Des collègues, des amis,
Des revendications, des soucis ...
Mais un bon étranger
M'a demandé d'un petit air narquois :
« Permettez qu'on vous interroge :
Quelle est votre reconnaissance dans votre métier ?
Il oubliait tout simplement le BF1.

Des pratiques, de la théorie,
Des heures de stages, des camps
Voici ce que fut notre formation
Dans ce si joli canton
En y adjoignant, évidemment
Une notion pédagogique
Sous l'égide de l'ENL ...
Bref il oubliait tout simplement le BF1.

Organisateurs, motivateurs,
Avec engouement, persévérance,
Dévouement, abnégation
Voici les termes élogieux
Que certains pourraient nous donner
Et que d'autres ne voudraient pas prononcer
Il oubliait tout simplement le BF1.

Il y a eu l'évolution de la formation,
Le traité de Bologne, Bachelor, Master
De la théorie, des pratiques différentes,
Des jeunes qui arrivent sur le terrain
Avec plus ou moins d'expérience,
Et nous poursuivons LEUR apprentissage
Nous, qui avons terminé le BF1.

Il faut un rude effort entre nous
Pour nous suivre depuis 2008
Car au lieu de reconnaître ce façonnage étudiantin
On nous demande des préparations supplémentaires !
Loin de nos élèves, du terrain, de notre enseignement
Nous voilà contraint de nous asseoir à nouveau
Sur les bancs pour valider notre BF1.

Pour conclure il est évident
Soudés et unis nous resterons
Des journées cantonales nous organiserons
Un avenir en santé pour nos chères têtes blondes nous forgerons
Une structuration de nos leçons nous garderons
Sans autre forme de procès, cette validation nous obtiendrons.

Mais nous regrettons bien
Que ce bon vieux canton de Vaud
N'ait pas mis tous les moyens pour que
Le BF1 soit tiré vers le haut.



HIVER : Camp de sports d'hiver, dortoirs 52 places
ETE : pour des courses d'écoles originales,
multiples forfaits et activités sur le site de la Bray

À consulter sur :

www.chateau-doex.ch/fr/courses_ecole

Rens. 026/924.67.94 info@telechateaudoex.ch

Hiver... Epoque des refroidissements. L'AVEPS vous propose quelques remèdes pour soulager les symptômes.

Une EQUIPE : nous faisons partie d'une association qui regroupe des membres qui interviennent en primaire, secondaire 1, secondaire 2....
Tous unis par l'EPH, convivialité et bonne humeur en toile de fond !

Du TEMPS ! à se réserver pour une sortie aux journées cantonales, aux tournois des MEP, à l'AG.

De l'ENERGIE : Paisons là dans la richesse des initiatives autour de l'EPH. Un coup de coeur : le site Activdispens qui permet aux élèves dispensés d'avoir un programme en mouvement personnalisé.

Des MEDIAS : Pour défendre une EPH de qualité ainsi que l'intervention des maîtres spécialistes de la 7ème à la 11ème année, avoir un espace de parole à la radio, à la télévision est positif.

Récemment sur vos ondes

- Vidéo du 7 octobre 2014 <http://www.rts.ch/video/info/journal-19h30/6203921-les-cours-d-education-physique-sont-plus-que-jamais-une-priorite-aux-yeux-des-autorites-scolaires.html>

- Sport matin RTS : 5 podcasts autour des « jeunes et du mouvement »

Une COULEUR : Verte comme le logo qui représente l'aveps. En page 42 de ce CONTACTS est d'ailleurs présenté l'offre pour l'achat d'une veste.

Une PROTECTION : parce qu'adhérer à l'aveps c'est aussi compter sur les conseils juridiques de la SPV.

Enfin le renforcement immunitaire sera d'autant plus grand que le nombre d'adhésion à l'AVEPS grandira. Alors n'hésitez pas à laisser votre CONTACTS en salle des maîtres pour susciter des vocations.

Bonne fête de fin d'année !

Magali BOVAS, rédactrice

Chers membres,

J'ai le plaisir de vous faire part que nous avons, dès à présent, deux nouveaux annonceurs : Tandem et SB Sports qui propose un parcours aventures à St-Georges.



SB Nature Parc : rte du Marchairuz
1188 St-Georges
Tél. 079 512 24 06
www.sbsport.ch

Au nom du comité, je profite de ce message pour remercier sincèrement nos 27 fidèles annonceurs qui soutiennent notre association.

N'hésitez pas à les contacter ! Ils sont mis en lien sur notre site www.aveps.ch ! Grâce à tous ces généreux dons, nous couvrons nos frais de notre journal « CONTACTS » et nous pouvons organiser des journées cantonales pour nos élèves vaudois !

Un grand MERCI à eux ! Surtout MERCI à vous tous de ces moments partagés au sein du comité . Ceci est mon dernier message en qualité de Responsable Promotion et Publicité. La suite est reprise par Raphaël Roubaty.

Carole Du Bois , Responsable publicité et promotion

WWW.
TANDEM⁺
.CH

LAUSANNE

Montchoisi 49 // 021 601 50 36
Ski, vélo & vélo électrique

VEVEY

Rue d'Italie 40 // 021 922 50 35
Vélo électrique

b. M. Laurent Baillif, syndic de Vevey

M. Baillif nous offre les salutations de la commune de Vevey. Il présente en quelques mots cette région fantastique, riche en événements culturels et sportifs. Durant cette journée du samedi, par chance ensoleillée, il y a florilèges d'activités pour ceux qui souhaitent rester : inauguration d'un nouveau bâtiment culturel ou course dans la vieille ville, entre autres. Les sports scolaires et associatifs sont essentiels pour une commune et il se félicite de la mise en place de la loi cantonale sur le sport scolaire. Il comprend aussi que c'est un débat et une persévérance continuel pour que le sport reste un secteur important. Cette belle ville et la région alentours, qui englobent de plus en plus d'habitants, demandent aussi un développement plus important des infrastructures sportives et culturelles. Une piste d'athlétisme et des complexes sportifs, dont une salle triple pour les écoles et les sociétés sportives locales, sont en projet.

c. Mme Nathalie Perroud, directrice de l'établissement primaire de Vevey

Mme Perroud nous souhaite la bienvenue dans l'un des bâtiments de l'établissement mixte qu'elle dirige. Son établissement comporte des classes primaires, ainsi que primaires et secondaires, puisque les classes ne sont pas encore Harmos compatibles. Il comporte environ 130 enseignants, 69 classes, dans 11 bâtiments différents. Dans le domaine du sport : des camps sont organisés à Château d'Oex où un chalet pour un camp d'été accueille régulièrement les élèves du primaire, les camps de ski se déroulent aux Pléiades, des joutes et le cross pour les jeunes ont aussi lieu durant l'année. Une spécificité actuelle est mise en avant dans l'établissement, il s'agit de l'enseignement spécialisé pour les enfants à haut potentiel et avec un trouble de l'activité. Le 9 décembre prochain, il y aura une conférence sur le sujet à laquelle Mme la directrice nous convie.

d. Mme Zabou Fretz, directrice de l'établissement primaire et secondaire de Vevey depuis 1 mois
Vevey est une ville magique avec, dans son établissement, 920 élèves, 120 enseignants, 6 bâtiments, plusieurs salles de sport et un stade d'athlétisme. La piscine de Corseaux Plage est utilisée et les élèves y vont par bus. Le ski tient aussi une grande place chez les secondaires. Les activités sportives importantes et variées sont proposées par les enseignants en sport. Le repas sera préparé par des élèves de 11e année.

e. Nicolas Imhof, chef du SEPS

Notre chef de service revient sur les points importants de l'année écoulée et expose les champs d'action de SEPS concernant l'avenir. Il nous salue en tant que veveysan, commune sportive, connue pour son équipe de tennis de table, mais aussi pour le projet du nouveau collège avec une salle de sport triple. Voici les 7 sujets abordés :

Premier sujet : Le règlement d'application de la loi vaudoise sur l'éducation physique et le sport

Celui-ci est en préparation depuis le vote de la loi par le Grand Conseil fin décembre 2012. Il est resté en rade quelques mois, principalement à cause de très légères divergences avec le DFJC concernant les articles sur le sport scolaire, mais le département partenaire va bientôt nous faire parvenir ses déterminations, de telle sorte que nous ne désespérons pas de pouvoir faire adopter ce règlement par le Conseil d'Etat avant la fin de l'année. Ce règlement permettra de clarifier certaines compétences, mais il ne devrait pas contenir d'éléments très surprenants en ce qui concerne vos activités, à un ou deux détails près, sur lesquels nous reviendrons lorsqu'il sera effectif.

Deuxième sujet : La primarisation du cycle de transition

Avec l'entrée en vigueur de la LEO et la primarisation du cycle de transition, on constate dans certains établissements scolaires que l'éducation physique en 7e et 8e années est dispensée par des enseignants généralistes. Ce phénomène n'a pas été quantifié et le SEPS peine à dire s'il va se stabiliser ou au contraire s'amplifier. Dans ce contexte, nous avons pris connaissance du courrier que votre Association a fait parvenir aux directeurs pour défendre l'engagement de maîtres spécialistes en EPS à ce niveau de la scolarité.

02.05.2015 Cours ASEP no 1415

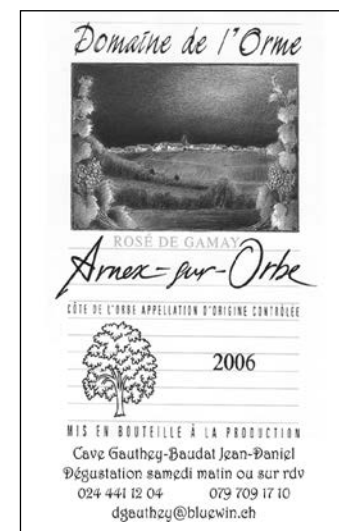
Shuttle Time - un outil pour rendre le badminton attrayant

Echec et mat, pari, hat trick et double indonésien ! Connaissez-vous ces formes de jeu entraînantes ? Si non, grâce à Shuttle Time, le projet de sport à l'école de Swiss Badminton et de la fédération internationale de badminton (BWF), vous pourrez apprendre des exercices et des jeux motivants qui solliciteront les élèves de manière globale. Vous recevrez des conseils afin d'améliorer vos propres connaissances et capacités techniques et tactiques. Vous aurez également accès à des modèles de leçons, des vidéos, des tests, des exemples d'évaluations et des idées, permettant la mise sur pied de tournois scolaires passionnants.

St Maurice, cours donné par Yoann Clerc, Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres.

Inscrivez-vous directement en ligne, sur le site internet:

www.asep-svss.ch



JOURNEE CANTONALE DE GLISSE 2015

- Dates** Mercredi 21 janvier 2015 (renvoi au mercredi 4 février).
Le n° de téléphone 021/962.79.95 annoncera un éventuel renvoi le mardi précédent dès 11h00. Annulation si les conditions ne sont pas réunies une seconde fois.
- Lieu** Les Mosses
- Discipline** Boardercross ski – boardercross snowboard - ski de fond (informations et inscriptions séparées pour le ski de fond)
- Participants** Elèves de 11ème et plus jeunes des établissements vaudois possédant un niveau jugé suffisant pour cette activité
- Réglement** A consulter sur le site de l'Aveps ; attention, quelques modifications !
- Programme**
08h40 – 09h00 Distribution des dossards, abonnements et informations
09h00 – 09h45 Reconnaissance du parcours
09h45 – 10h15 Descente d'entraînement sur le parcours
10h15 – 11h45 1 manche de qualification, départ individuel
13h30 – 15h00 à disposition pour les finales
Dès 15h30 Proclamation des résultats
- Matériel** Snowboard ou skis (longueur libre, mais utilisation d'une seule paire pour les différentes manches), pas de bâton, casque de ski obligatoire, protection dorsale recommandée
- Transport** A la charge de vos établissements
- Remontées** Les abonnements seront distribués lors de votre arrivée à l'information ; merci d'annexer, lors de l'inscription, les élèves possédant un abonnement des Alpes vaudoises
- Assurance** Assurance personnelle des participants
- Inscription** Jusqu'au 13 janvier 2015, directement sur le site www.aveps.ch; une confirmation vous sera envoyée dans les 3 jours
- Accompagnement** Les participants doivent être accompagnés d'un responsable par discipline
- Classement** Par catégorie de discipline, d'âge, filles et garçons séparés

Organisation : Montreux Est

Cédric Biolaz (cbiolaz@bluewin.ch),

Marco Moreira (marco.jcmoreira@gmail.com)

Responsable des inscriptions : cat.troesch@bluewin.ch

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 (SUITE)

Comme vous le savez, la formation puis l'engagement des enseignants est une compétence respectivement de la CDIP, du DFJC, de la DGEO puis des directeurs. Le SEPS n'a pas le droit d'intervenir dans ce débat, quelle que soit notre position. Et cela nous a été signifié très clairement cet été. Néanmoins, nous tenons à rappeler que l'animation pédagogique peut aussi s'adresser aux enseignants généralistes de 7e et 8e années. Il s'agit là encore d'une décision directoriale. A notre connaissance cette solution n'est que très peu utilisée dans le canton, mais songez peut-être à la proposer à votre directeur d'établissement. Pour le reste, la Commission consultative cantonale de l'éducation physique et du sport a été informée de votre démarche par Monsieur Luc Vittoz. Elle devrait vraisemblablement traiter de ce sujet lors d'une prochaine séance.

Troisième sujet : Les nouveaux moyens de planification et d'évaluation de l'EPS au deuxième cycle primaire

Après le premier cycle primaire l'an passé, c'est maintenant les moyens de planification et d'évaluation du deuxième cycle primaire qui sont terminés et qui ont été diffusés. La brochure « éducation physique et sportive, planification, 2e cycle primaire » a été présentée à tous les enseignants qui interviennent à ce niveau de la scolarité ainsi qu'aux enseignants spécialistes de l'EPS. D'une manière générale, ce document reçoit un bon accueil sur le terrain, notamment pour toute la partie de planification qui est reconnue comme une aide à la préparation des leçons.

Les choses sont un peu différentes en ce qui concerne l'évaluation. Si les contenus proposés conviennent très bien, le moyen de les saisir pose problème. En effet, l'application « Excel », développée par le SEPS et permettant de préparer des feuilles d'évaluation, rencontre quelques soucis d'utilisation avec d'autres logiciels et notamment ceux du « master cantonal ». Le SEPS travaille à trouver une autre solution respectant le refus du DFJC de mettre la base de données « notes et appréciations dans l'enseignement obligatoire » plus communément appelée NEO à disposition de l'évaluation de l'EPS. Une application WEB pourrait être la solution.

Quatrième sujet : L'évaluation

Dès que la question de la gestion des évaluations aura été réglée, le SEPS terminera le travail des groupes mis en place en décembre 2011, notamment en ce qui concerne le cycle secondaire. Un document permettant de recueillir toutes les données liées à cette évaluation - dont la LEO demande que la communication soit spécifique - sera créé par le SEPS et proposé aux enseignants pour la rentrée 2015.

Le Service tient à remercier de leur immense travail les enseignants qui se sont engagés au sein des trois groupes, ainsi que les animateurs pédagogiques qui ont présenté les nouveaux moyens du 2e cycle primaire à leurs collègues et qui les soutiennent dans l'implémentation de ces documents dans leur établissement.

Pour terminer sur le sujet de l'évaluation, je rappelle que, concernant le 1er cycle primaire, l'accueil des enseignants de 1ère à la 4e Harmos à ce nouveau matériel a été assez favorable, ce qui n'empêche pas que des modifications seront apportées à ces documents pour la rentrée d'août prochain.

Cinquième sujet : Le Guide des mesures de sécurité

Comme nous vous l'avions annoncé l'an passé, une mise à jour du Guide des mesures de sécurité a été effectuée. Cette nouvelle version n'existe qu'en version informatique et se trouve sur le site du SEPS. Elle est entrée en application en août de cette année. Une des principales modifications est déjà en vigueur et a été largement commentée. Il s'agit du remplacement du test pour activité nautique par le CSA (contrôle de sécurité aquatique).

Parmi les autres modifications, relevons l'apparition de nouvelles disciplines comme le biathlon ou le stand up paddle. Par contre, l'obligation de porter un casque pour le ski alpin a été reportée d'une année et entrera en force en janvier 2016, afin de permettre aux établissements de s'équiper. Le SEPS a d'ailleurs mis en place une action avec la CADEV et plus de 1000 casques à prix préférentiels ont été commandés. Rappelons que ce principe d'une version en ligne a le double avantage de permettre au SEPS d'actualiser ce guide chaque année et aux enseignants et directeurs d'avoir toujours une version « à jour » à disposition en allant le télécharger sur Internet.

Tout spécifiquement conçu pour les étudiants et les enseignants en sport ainsi que les formateurs et les entraîneurs, cet ouvrage dédié à la technique et la didactique du ski alpin offre une vue exhaustive de la discipline, des fondamentaux essentiels aux savoir-faire les plus experts.

Fruit d'une longue collaboration entre enseignants, professionnels, anciens coureurs de coupe du monde et freestylers, ce manuel propose une approche pédagogique innovante, basée sur un cadre technique rigoureux. La méthodologie proposée est décrite dans le détail, et chaque forme technique illustrée de séquence de dessins originaux.

Titre : Enseigner le ski

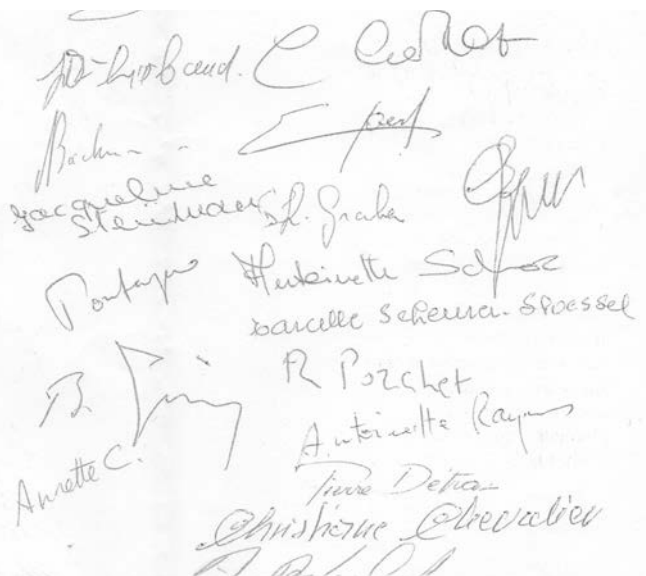
Auteur : Pierre Pfefferlé, Directeur UNIL

Commande www.ppur.org



Quand la vie impitoyable
 Vous tombe dessus,
 On n'est plus qu'un pauvre diable
 Broyé et déçu.
 Alors sans l'amitié,
 On n'irait pas plus loin.

Un enfant vous embrasse
 Parce qu'on le rend heureux.
 Tous nos chagrins s'effacent,
 On a les larmes aux yeux.
 Mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu...
 Dans votre immense sagesse,
 Immense ferveur,
 Faites donc pleuvoir sans cesse
 Au fond de nos cœurs
 Des torrents d'amitié
 Pour que règne l'amour
 Jusqu'à la fin des jours.



www.alder-eisenhut.ch
 Alder+Eisenhut AG
 9642 Ebnat-Kappel
 Téléphone 071 992 66 66
 Fax 071 992 66 44



Sixième sujet : Le Sport scolaire facultatif

Le succès du sport scolaire facultatif dans le canton de Vaud n'est plus à démontrer et l'engagement des enseignants d'EPS en est un élément important. Comme vous le savez peut-être, il est maintenant possible d'annoncer les cours de SSF auprès de Jeunesse + Sport si les modalités J+S sont respectées. Dans ce cas, l'indemnité J+S est versée à l'enseignant ou à tout autre moniteur SSF en supplément à son défraiement SSF habituel.

Nous espérons que cette possibilité de rétribution supplémentaire sera utilisée et qu'elle suscitera des vocations supplémentaires pour la fonction de moniteurs J+S.

Septième sujet : La publicité lors des Journées vaudoises

Comme vous le savez, la LEO n'autorise pas la publicité dans le cadre scolaire. Après divers échanges avec le DFJC et la DGEO, le SEPS a demandé que cette disposition soit respectée lors des manifestations sportives cantonales.

En contrepartie, afin sauver l'existence ou le bon déroulement de ces manifestations, le SEPS a dû financer lui-même certains investissements qui étaient jusqu'alors assurés par une rentrée publicitaire, cela en faisant des économies compensatoires sur d'autres postes de notre budget. La situation reste tendue pour vous comme pour nous, mais sachez que nous suivons ce dossier de près.

Il remercie l'assemblée pour son attention.

f. M. Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL

M. Astolfi donne un résumé de l'institut par des chiffres. Le Brevet Fédéral (dernier brevet remis 2004) a bien changé. Le nombre d'étudiants : en 2012, 392 Bachelors et 251 Masters ; en 2013 : 501 Bachelors et 313 Masters (l'institut de Genève est venu se joindre à L'institut de Lausanne) ; en 2014 : 538 Bachelors et 320 Masters. Pour 2014, il y a 140 élèves en propédeutique et 180 en 2e et 3e année Bachelor. Il y a sept Masters avec des orientations et programmes différents : Enseignement HEP avec 2 branches ; Enseignement HEP monodisciplinaire ; Enseignement IUFE 2 disciplines. Il y a donc 93 étudiants qui se destinent à l'enseignement. Puis des orientations qui ne visent pas vers l'enseignement : Sciences sociales et sport (avec 7 étudiants) ; Gestion du sport et Loisir (45 étudiants) ; Activités Physiques adaptées et santé ; Entraînement et performance (29 étudiants). Il y a 16 professeurs, maîtres d'enseignement et maîtres assistants pour gérer ces divers groupes.

Il y a eu une nouvelle nomination an automne 2014 : Prof. Anne Marcellini. Au printemps 2015, il y aura un nouveau professeur en biologie, en automne 2015, un professeur de la médecine du sport et un professeur en sciences sociales avec pour spécificité, l'éducation et la formation par le sport et l'activité physique. Il y a 55 praticiens de cours engagés pour des heures semestrielles et environ 36 praticiens pour les camps. En outre, il y a 18 assistants/doctorants. Toutes les filières de la Faculté sont auto-évaluées, pour voir à quoi correspondent les cursus et le rapport devra être remis 15 septembre 2015, en prévision de mettre en place un nouveau cursus, au mieux, en automne 2016. Un des soucis préoccupant est la non-reconnaissance des Bachelors pour l'entrée à la HEP. Actuellement, tous les Bachelors peuvent accéder à la HEP et à l'enseignement. Les professeurs sont issus de l'Université n'ont pas la vision des places de travail existants.

g. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEPL

M. Patelli a le plaisir d'être parmi nous pour la 47e AG de l'AVEPS, en tant que responsable de l'EPS à la HEP. Il présente trois points importants.
Premier sujet : l'importance de l'AVEPS autant pour des idées personnelles par les activités organisées, que par la défense de notre travail.
Deuxième sujet : quelques chiffres : de 30 à 40 futurs enseignants suivent la formation pour devenir maîtres en EPS. 250 enseignants généralistes qui suivent la formation EPS. 8 collaborateurs et 2 assistants qui donnent les cours. 3 projets de thèses supplémentaires, dont deux personnes EPS sont issues de l'ISSUL et un poste est mis au concours. La formation supplémentaire en complément pour les généralistes est appréciée et le nombre d'inscrits est en augmentation, il y a environ une centaine de participants. Il y a 58 praticiens formateurs qui collaborent.
Troisième sujet : l'intervention et la formation des enseignants généralistes dans les années 7e et 8e (anciennes années de transitions) pour les activités physiques afin de proposer une formation adéquate.

Chers collègues,

Lors de la réunion des MEP sur la touche, le 6 mai 2014 au chateau d'Aigle, la vive Chantal nous a fait signer, dans l'agitation, ce beau poème d'un MEP poète inconnu.

Meilleurs voeux pour les fêtes de fin d'année. Grandes joies et bonne santé.

Jean Pierre Paquier

A nos chers camarades « Rassembleurs »

On peut vivre sans richesse,
Presque sans le sou.
Des seigneurs et des princesses
Y en a plus beaucoup.
Mais vivre sans amitié,
On ne le pourrait pas.

On peut vivre sans la gloire
Qui ne prouve rien.
Etre inconnu dans l'histoire
Et s'en trouver bien.
Mais vivre sans amitié,
Il n'en est pas question.

Quelle douce faiblesse,
Quel joli sentiment
Ce besoin d'amitié
Qui nous vient en naissant.

Le travail est nécessaire
Mais s'il faut rester
Des semaines sans rien faire
Eh bien... on s'y fait.
Mais vivre sans amitié
Le temps vous paraît long.

Dans le feu de la jeunesse
Naissent les plaisirs
Et l'amour fait des prouesses
Pour nous éblouir.
Oui mais sans l'amitié,
L'amour ne serait rien.



rafting
canyoning
hydrospeed
canoë, kayak
tir à l'arc
initiation grimpe
randonnée en montagne

**RIVIÈRES
Aventures**

026 924 34 24

chasse aux trésors
organisation ludique pour groupes et entreprises
etc.

*venez vivre des sensations au coeur
de la nature en toute sécurité*

www.rivieres-aventures.ch

Le Centre Sportif

met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge avec 180 places et ses hébergements de 72 places.



**OUVERT 365
JOURS PAR AN**

Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée

Centre Sportif Vallée de Joux—1347 Le Sentier 021 845 17 76 www.centresportif.ch

h. M. Gregory Durand, président de la SPV

M. Durand apporte les salutations du comité cantonal de la SPV. Il donne des informations sur les dossiers SPV des trois derniers mois : il y a eu des consultations sur le cadre d'évaluation ; il y a eu des groupes de travail, dont la mise en place de la LEO (objectif : ajustement et présence des maîtres spécialistes, l'apprentissage des langues étrangères). Il y a aussi la création d'une nouvelle association vaudoise des enseignants du secondaire. Concernant la mise en place de la LEO, un des objectif du comité cantonal est la présence des maîtres spécialistes en 7e et 8e primaires autant sur le point de la formation et que sur le point de vue salarial. L'évaluation est un outil efficace pour l'EPS et doit aussi être intégrée dans le système NEO. Il souhaite une bonne collaboration entre nos deux associations.

i. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP

Tous les membres de l'ASEP envoient leurs salutations. Les batailles concernant le sport scolaire sont rudes, en voici les deux principales : les 3 périodes d'enseignement du sport qui ne sont pas appliquées partout et les égalités salariales qui ne sont pas encore effectives.

Les projets en cours du comité central :

- 1) activdispens.ch : cela concerne les élèves blessés et offre un moyen de les occuper. Il y a des posters à commander à l'AVEPS, ou sur le site internet. C'est actif et autorisé dans le canton de Bâle. La validation doit être autorisée par les médecins, qui doivent indiquer sur une dispense médicale les possibilités de mouvements pour l'élève blessé.
- 2) La formation continue : l'ASEP fournit une formation adaptée à l'école. Il est possible de faire une formation interne à l'école et adaptée à son matériel en salle, avec des formateurs qui se déplacent chez vous. Il y aura le congrès du 23 au 25 octobre 2015 à Macolin ; la qualité des cours, et les échanges avec les suisses allemands sont enrichissants. Le nouveau site prévu bientôt www.climbingschool.ch sera de bon conseil pour faire de la grimpe avec les élèves. L'EPS doit paraître plus souvent dans les médias de façon positive et Marianne vous invite à le faire.

j. M. Marco Astolfi : fonds du sport vaudois

Le fonds du sport vaudois n'existe pas pour des obligations légales, mais pour des associations sportives, et il existe des particularités cantonales. Les chiffres sont équivalents à la Loterie romande. Pour 2015 : 8,75 millions pour le sport dont la grande partie va pour des projets de constructions.

La maison du sport vaudois à Leysin : c'est un endroit dédié pour les cours de formation Jeunesse et Sport, les associations sportives et pour les camps scolaires. Elle est financée par le fond du sport vaudois. Il y a 70 lits, salle à manger et cuisine, 3 salles de théorie et 1 salle de sport enterrée, au-dessus de laquelle se trouve une place de jeu. La maison est située en face de la patinoire. La date d'ouverture probable (retardée due à l'eau) est prévue au printemps 2016.

Avant de poursuivre, la parole est donnée à Marc Wertz afin qu'il nous donne quelques informations concernant la suite de la journée, nous tenons à le remercier chaleureusement ainsi que son équipe qui nous accueillent aujourd'hui à Vevey.

Marc Wertz : Il y a 13 personnes qui enseignent le sport Vevey. Les directions offrent le café et croissants du matin. L'apéritif sera offert par la commune.

DECFO : ne pas retirer son recours sans avoir préalablement contacté la SPV

Le recours « exemplaire » DECFO pour les porteurs du brevet fédéral 1 a été jugé défavorablement en première instance. Il convient maintenant d'attendre les motivations de cette décision pour mesurer les chances d'un recours auprès du Tribunal cantonal.

De nombreux enseignant-e-s d'éducation physique ont également saisi le TRIPAC en 2009 après la bascule dans DECFO-SYSREM. Ces dossiers sont actuellement « suspendus », ceci dans l'attente du jugement de l'affaire dite « exemplaire ». A moins que le TRIPAC ne se manifeste prochainement, il convient de ne pas retirer les recours. Si la question du retrait de votre recours devait se poser, il est impératif de contacter préalablement la SPV. En effet, une procédure très précise doit être suivie, lors du retrait d'un recours, ceci pour éviter de très importants frais de justice.

Comme indiqué lors de la dernière AG de l'AVEPS, la SPV continuera à soutenir la légitime revendication de l'AVEPS, notamment en participant au financement du possible recours au Tribunal cantonal contre la récente décision du TRIPAC de refuser la pleine reconnaissance du brevet fédéral 1.

Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV



C'EST GRAND D'ÊTRE PETIT

La nouvelle up!
Une petite voiture pleine de grandes idées.

SENN
Automobiles SA
www.sennautos.ch




Village de tipis
Association Madrugada

Des camps, courses d'écoles ou week-ends inoubliables sous tipis, sur les crêtes de la Vallée de Joux

Infos et réservations :
www.tipis.ch – info@tipis.ch

11.2 Journées suisses : Raoul Vuffray

La journée du sport scolaire 2014 a eu lieu dans le canton d'Obwald. Les vaudois y ont brillé, car sur 25 équipes vaudoises, il y a eu 5 podiums, un titre de champion suisse de handball, deux médailles d'argent en athlétisme garçons et en badminton des médailles de bronze pour le volleyball. Le 3 juin 2015, la journée suisse 2015 aura lieu à Lucerne, il y a 45 places à pourvoir. Le SEPS paie tous les frais des élèves, ils doivent avoir moins de 17 ans, une attestation scolaire, une carte d'identité. Les équipes doivent provenir de la même école. Il y a 11 disciplines avec une nouveauté : le tennis de table. La qualification se fait soit par la participation aux journées cantonales, soit sur inscriptions selon le sport. Le délai des inscriptions est le 31 décembre 2014. Une nouveauté pour 2015, il faudra payer avant la manifestation. En 2016, les journées suisses auront lieu à Saint-Gall. Il propose une idée : les journées suisses dans le canton de Vaud, mais sans publicité possible, il faut résoudre le problème des subsides.

11.3 Congrès pédagogique 2014 du 23 au 25 octobre à Macolin

Marianne Jaquemet en a parlé dans son allocution.

11.4 AG 2015 se fera le 7 novembre à Corsier**11.5 AG 2016 au Sentier, Vallée de Joux****12. Propositions individuelles et divers**

Jacques Rubattel : Les vestes au logo de l'AVEPS sont disponibles encore à la vente : mail au comité ou auprès de lui directement.

Claudine Dutoit : en mai 2016 : j'organise à Pully l'assemblée des délégués de l'ASEP.

Kim Egger remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente journée et fin d'année 2014.

L'assemblée générale est clôturée à 12h25.

Kim Egger nous informe qu'aujourd'hui, notre assemblée 2014 réunit 59 membres actifs. Deux scrutateurs sont désignés pour les éventuelles votations à la main levée de la matinée.

Les membres sont répartis dans les divers établissements scolaires du canton et ces derniers sont représentées aujourd'hui de telle façon :

- mixtes : 20
- primaires : 7
- secondaires I : 4
- secondaires II : 2
- écoles professionnelles : 0
- HEP : 1
- ISSUL : 1

Ce qui représente un total de 35 établissements.

2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30 ; 2011 : 41 ; 2012 : 47 ; 2013 : 46.

Etat des membres (au 15 octobre) :

A ce jour, notre association compte 263 membres actifs, 5 membres d'honneur et 130 honoraires, ainsi que 2 maîtres en congé.

2. Procès verbal de l'assemblée générale 2013 à Montcherand

Le PV est paru dans l'édition n° 229 du Contact de décembre 2013 et sur le site internet www.aveps.ch.

Aucun membre ne demande la parole, le PV est accepté et nous remercions Marit Looten pour sa rédaction.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre, nous avons 5 admissions. Kim Egger prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage. Il s'agit de Cédric Bovay, Charlotte MacKenzie et Catherine Roch.

Eric Clot et Frédérique Doan, nouveaux membres se sont excusés.

Bienvenue à vous dans cette association qui se bat pour notre et votre métier, et qui sait, peut-être serez-vous une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau!

Cette année, nous devons déplorer 3 démissions.

4. Remise des diplômes**4.1 Jubilaires**

Le diplôme est remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1989.

Carlos invite donc la jubilaire suivante à venir devant l'assemblée pour recevoir son diplôme : Nicole Bersier.

Le diplôme et la bouteille sont remis par Claudine.

Félicitations à notre collègue pour cette longévité au sein de notre association.

4.2 Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient depuis peu d'une retraite bien méritée.

Carole et Jacques invitent les nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir son diplôme et une petite attention. Il s'agit d'Alain Mermoud, Guy-John Pasche, et Serge Bovard.

Ont pris la peine de s'excuser : Madeline Dégallier, Mario Larpin, Bernard Chevalley, André Sottas et Philippe Bonny.

5. Discussions des rapports

Un applaudissement remercie les membres du comité pour leur travail effectué tout le long de l'année. Les 5 rapports, qui sont parus dans le dernier contact, seront discutés et votés en bloc

5.1 Rapport de la Présidente

5.2 Rapport du vice-président

5.3 Rapport du Responsable technique

5.4 Rapport de la Responsable promotion et publicité

5.5 Rapport du Secrétaire

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés.

Les rapports sont soumis au vote.

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité et remercient les différents protagonistes de leur travail tout le long de l'année, par acclamations.

Aucune abstention ni refus.

Le mandat donné au comité pour continuer la lutte pour la reconnaissance du titre et l'obtention d'une équivalence salariale doit être faite.

Yves Froidevaux : L'aide financière de la SPV peut être acquise dans une certaine mesure.

Kim Egger met en votation les termes suivant : donner mandat au comité pour poursuivre le dossier.

L'assemblée accepte de donner mandat au comité pour poursuivre le dossier.

Abstention : 0. Avis contraire : 0

11. Informations**11.1 Journées régionales et cantonales :**

Raphael Blanchard : "Malgré les interdictions publicitaires, les journées cantonales ont lieu, avec pour le unihockey, la recherche d'un organisateur. Il en rappelle les dates (parues dans le Contact de septembre 2013). Concernant le 6 mai : la journée du football a lieu sans date de renvoi. C'est le jour des ECR pour les 8e années." C'est la dernière fois qu'il s'exprime puisqu'à la fin de cette année, il quittera le comité. Il rappelle que les journées cantonales sont nos vitrines avec les informations qui circulent. Il encourage les membres présents de faire suivre les informations auprès des collègues et de trouver une personne pour prendre la relève. Il est important de s'engager dans ces journées.

Il remercie et remet avec Nicole et Carole une bouteille aux organisateurs présents des journées cantonales (organisation entre AG13 et AG14) :

- Guy-John Pasche pour le ski de fond ;
 - Claudia Bochud pour l'orientation ;
 - Claudine Dutoit pour la natation ;
 - Patrick Badoux pour le unihockey ;
 - Jean-Louis Ray pour l'athlétisme ;
 - Nicolas Cuny pour le foot en salle ;
 - José Sotillo pour le foot ;
 - Vincent Mettraux pour le volley ;
 - Cédric Biolaz le ski de piste et le snowboard.
- Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :
- Gianpaolo Patelli pour le golf ;
 - Patrick Badoux pour le camp de Zermatt ;
 - Delphine Troesch pour le volley.

Marc Wertz : Le flou est volontaire pour donner une division dans les rangs.
Yves Froidevaux, secrétaire de la SPV : C'est grâce à la démarche de Jean-Marc que l'entrée à la formation des 26 crédits peut être faite. Il y a possibilité d'obtenir des décharges pour cette formation, ainsi que la rétroaction sur les salaires, dès la date d'inscription. La situation des maîtres de sport n'est pas spécifique, le temps de traitement des dossiers est toujours très long. Les recours posés ont parfois été suspendus, ce qui est à éviter. Il faut plutôt s'adresser à la SPV, puisqu'il y a une procédure à suivre pour éviter d'avoir à payer les Frs 2'000.- pour rien.

Au niveau financier concernant le dossier en cours : la SPV a payé les avances des frais au tribunal, il faut prévoir aussi les frais d'avocat et les frais de justice. La SPV doit encore discuter de l'engagement financier pour la suite.

Kim Egger : L'information de ne pas retirer le recours devra être mise par écrit par la SPV dans le journal Contact.

Sybille Roch : Doit-on envoyer un courrier individuel aux personnes touchées?

Kim Egger : Non, car certains ne se sont pas annoncés.

Luc Vittoz : Le dossier collectif est-il gagné ?

Yves Froidevaux : L'employeur fait ce qu'il veut dans le domaine salarial. Il y a 7,5% de différence salariale, c'est encore dans les tolérances.

Kim Egger : Quelles sont les perspectives de l'association pour soutenir le recours ?

Jean-Marc Besençon : Au départ, la formation n'est pas reconnue. L'employeur ne met pas les raisons de sa démarche, en quoi les titres ne sont pas conformes.

Kim Egger propose la votation suivante : donner décharge au comité pour continuer la lutte, décharge budgétisée pour le montant de Frs 2'000.-.

Patrick Badoux : Il faudrait que le montant ne soit pas limité.

Severin Perfetta : La séance en collaboration avec l'avocat de Jean-Marc et le comité permettra de voir si le gain de cause peut être fait. Le recours au cantonal ne sera pas très onéreux, mais avant tout il est important de faire la séance de préparation et de motivation pour en savoir plus.

M. Bron : Il faut donner au comité le mandat pour l'appréciation d'agir et de prévoir les actions à faire, ainsi que la mise en place d'une Assemblée Générale extraordinaire, si nécessaire.

6. Comptes

6.1 Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association. Bonne nouvelle, les comptes sont stables.

Le bouclage des comptes au 15 octobre permettent le résumé suivant : le bénéfice pour l'exercice 2013-2014 est de Frs. 1'899.42. L'aide du fond du sport de Frs. 15'000.- est effectuée pour la dernière fois.

Personne ne demande un complément d'informations, Kim Egger remercie le caissier pour la tenue des comptes.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée au rapporteur des vérificateurs des comptes : Catherine Rouge-Dafflon pour la lecture du rapport.

Cette dernière félicite le caissier pour son professionnalisme et affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation. Elle propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier.

Personne ne demande d'informations complémentaires.

Le rapport des comptes et celui des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificateurs des comptes sont déchargés. Avis contraires : 0. Abstentions : 0.

7. Budget 2014– 2015

Séverin Perfetta présente le budget 2014-2015.

Les modifications principales sont une augmentation des sommes prévues pour les journées cantonales et le subside du fond du sport qui est inconnu (entre Frs 5'000 et Frs 10'000). Il y a donc en résumé une perte de Frs 1'950 à 7'950.-, mais l'association a encore une réserve financière pour prendre une année à prévoir des remédiations.

Marco Astolfi : Cela fait 2 ans que le fond du sport remet en question les aides du subside pour l'AVEPS, qui n'est pas une association sportive, mais un syndicat.

Luc Vittoz : Les honoraires des frais d'avocat concernant l'affaire devant le tribunal (dossier Jean-Marc Besençon) sont de quel ordre ? quel est le montant ?

Séverin Perfetta : Le point 10 reviendra sur le sujet, mais le tribunal a donné un retour défavorable. Selon la décision prise, ce sera un budget pour continuer l'affaire et pas pour une ouverture d'un nouveau dossier.

Magali Bovas : Lors d'une réunion du comité, la question d'une version numérique a été émise. En effet, au regard des comptes de l'AVEPS, et en anticipant une baisse des subventions, nous souhaiterions voir où faire des économies. Les finances du « Contacts » représentent un budget d'un montant de Frs 10'000.- par an, dont Frs 5'000.- sont pris en charge par les publicitaires et de Frs 5'000.- par l'AVEPS. Le débat a été mené au sein du comité et divers points sont ressortis. Les frais seront moindres pour une version numérique, mais la version papier reste un élément physique et la vitrine de notre association à présenter auprès des sponsors, des directions d'école ou autres personnes intéressées. Cette année 2015 sera l'année "test" pour essayer les deux versions numérique et papier. Il nous faut aussi ce temps pour mettre à jour les adresses mail de nos membres, et comparer des devis auprès de divers imprimeurs.

Jérôme Krailliger : Il est intéressant d'avoir une vision mixte du journal : le papier est possible pour ceux qui veulent le recevoir ainsi, et la version PDF pour les autres.

Carole Du Bois : Si on parle du format numérique, les annonceurs seront moins convaincus.

Anouk Nussbaum : Il existe déjà un format PDF sur le site, mais les pages sont construites en format papier. Il faut prévoir une autre mise en page et de lecture au format numérique, donc le travail sera différent et à double.

Pierre-Olivier Brunner : Si on veut un format PDF, la qualité du journal papier peut être différente, voir moins bonnes.

Severin Perfetta : Selon l'aspect financier en 2015, suite aux montants des pertes ou bénéfices rencontrés en fin d'année, on peut décider de continuer ou non l'édition du « Contact » papier.

Il y a encore un recours possible sur dossier auprès d'une autre instance au tribunal cantonal pour obtenir ou pas gain de cause.

Mme Marianne Jaquemet : Une impression lors de l'audience c'est que les juges présents s'emmêlaient et qu'il y a une justice à deux mesures.

Une autre personne présente durant la seconde audience fait le même constat et de plus trouve les dires de l'avocat du département injustifiés, puisque ses propos rapportent que la nouvelle formation est nettement plus formatrice et qu'elle seule est appropriée à l'enseignement. Le tribunal a rigolé à ses propos. Les délais sont majorés.

Kim Egger : Cela fait des années que cela prend de l'énergie et du temps pour le comité et l'AVEPS. Il faut mettre les perspectives d'avenir en ce qui concerne l'association.

Claudine Dutoit : Il y a quelques pistes à suivre (non-exhaustives) :

- 1) continuer sur le cantonal dès que les arguments seront reçus ;
- 2) on stoppe tout et on reste en statu quo ;
- 3) les personnes concernées par la formation annexe s'inscrivent toutes. Une formation qui ne peut accepter que 15 inscriptions par année, alors qu'il y a près de 300 personnes touchées par celle-ci posera problème.

Patrick Badoux : Durant l'audience, il n'y avait pas de séparation de pouvoir judiciaire et législatif. Un sentiment d'avoir une pression politique sur le dossier. Il est exclu d'arrêter la bataille aujourd'hui.

Jérôme Krailliger : Il faut faire attention de ne pas mettre le titre de Master en jeu. Le recours n'amènera pas le titre de Master, mais une validation du titre. Il ne faut mêler la formation des 26 Crédits dans le dossier. Il ne faut pas arrêter le procès en cours suite à l'énergie et le temps donnés. Il ne faut pas mélanger les deux Masters : ISSUL et HEP.

VISTAWELL

SPORT + BALANCE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA
Rue du Lac 40
2014 Bôle
032 841 42 52
www.vistawell.ch
office@vistawell.ch



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball®, Slackline®, Mobilo® etc.

9.5 Renouveau, élection et démissions des membres de la commission CADEV

Pas de membres sortants.

Kim remercie Jean-Michel Rohrbasser, Jean-Michel Bohren, Roméo Krattinger, Marc Wertz et Gilles Chardonnens tous les cinq continuant leur tâche.

10. Dossiers en cours : Le diplôme fédéral 1 de Lausanne

Claudine Dutoit donne la parole à Jean-Marc Besançon pour un résumé de la situation.

Pas de bonne nouvelle, puisque la décision du TRIPAC refuse intégralement les trois conclusions. Jean-Marc nous donne un résumé du parcours effectué depuis le recours émis le 29 janvier 2009 suite au contrat DEFCO SYSREM. Après une longue attente, une avance de frais doit être effectuée en juillet 2010, puis un dépôt de dossier pour mi-août. En 2010, il y a eu une séance de conciliation, qui a amené la décision de prendre un avocat et de demander un soutien financier lors de l'Assemblée générale de l'AVEPS. La démarche a été longue et variée. Des confrontations entre le comité de l'AVEPS et la cheffe du département ont mené à une proposition de Mme Lyon, avec la nécessité de faire 26 crédits supplémentaires à la HEP pour faire reconnaître le titre du Brevet Fédéral 1, avec un travail de Mémoire (20 Crédits) et un travail de transition (6 Crédits). En ce qui concerne les deux audiences effectuées, il s'agissait surtout d'entendre les témoins du département, avec leurs contradictions. La première audience le 22 mai 2013 a duré trois heures, avec une salle comble. Jean-Marc donne lecture de quelques passages édifiants de cette audience. Les dires de M. Lavanchy, qui distingue la reconnaissance en terme d'équivalence de niveau académique et l'habilitation à enseigner qui sont deux compétences différentes. Depuis plusieurs dizaines d'années, Le Brevet Fédéral 1 donne l'habilitation à enseigner et non pas une équivalence à un niveau Bachelor ou Master. Pour la deuxième audience, une année après, il y a principalement eu les témoins qui ont été entendus avec M. Badoux, qui défendait la formation quantitative et qualitative de la formation effectuée et M. Beaumont. Des calculs du nombre de crédits reconnus et nécessaires ont été formulés. Les documents recherchés aux Archives cantonales ont pu démontrer les cours effectués durant la formation de 1976 à 1978. Le dossier et les documents ont été envoyés à la présidente du tribunal. Depuis, cela fait 4 mois qu'il attend l'argumentaire.

Kim Egger effectue un sondage à main levée : 10 personnes sont favorables pour garder un format papier, 8 abstentions. Donc une majorité des membres préfèrent un format numérique.

Raymond Bron : La présence physique du « Contact » est essentielle pour représenter le travail de l'AVEPS. Par exemple, le syndicat de Vevey a pu remarquer tout le travail effectué par l'AVEPS et les réponses du conseil d'Etat effectuées suite à l'interpellation d'un député. Je suis très heureux de voir que le budget profilé en rouge, a eu lieu en présence d'un membre du Fond du Sport. L'AVEPS est une association à la base du sport. Un lien entre associations sportives et sport scolaire facultatif est important.

Personne ne souhaite ajouter de commentaire. Le budget est soumis au vote et accepté avec remerciements au caissier.

Avis contraires : 0 Abstentions : 0

8. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation succincte et dynamique de ce chapitre.

Pour remporter le 1er prix il faut être membre de l'AVEPS, être présent et avoir répondu correctement aux questions du journal Contact par email ou par courrier : 12 personnes ont participé au concours et seules 4 personnes ont répondu juste aux quatre énigmes. Mais seules sont tirées au sort les trois personnes présentes. François Brunner est désigné par le tirage et gagne une traversée « Chocolatée » du lac accompagnée d'un sac d'or, Guy-John Pasche est tiré au sort pour le 2e prix et reçoit un chien et trois lingots d'or et Raphaël Roubaty pour le 3e prix reçoit une oie et trois lingots. Les personnes ayant participé sont remerciées par Pierre-Olivier Brunner.

9. Elections

Kim Egger remercie le comité et trois collègues sortants.

Claudine prend la parole pour remercier Raphaël Blanchard pour son rôle de responsable technique. Suite à ces années de responsable des événements sportifs importants de l'association, il a décidé de laisser sa place pour vaquer à des occupations familiales prenantes et mouvementées.

Anouk Nussbaum remercie Carlos Fidalgo pour son rôle de secrétaire dans notre comité. Il a su prendre la balle au bond et a saisi le moment pour donner de son temps et de sa personnalité à notre comité. Il a été présent et disponible pour compléter les dossiers avec de nouvelles idées. Le passage du « ballon » est réussi et la remplaçante est prête à se joindre à l'équipe.

Magali Bovas remercie Carole Du Bois : " Sa vallée le joux de la connaître" pour sa présence enthousiaste à toutes les séances du comité en tant que responsable de la promotion et publicité. Elle a amené au sein du comité son expérience et son dynamisme pour défendre les valeurs de l'EPH.

Kim Egger présente le comité actuel et à renforcer :

Présidente : Claudine Dutoit

Vice-président : Jacques Rubattel

Délégué du comité : Raphaël Roubaty

Promotion – publicité : perle à trouver

Secrétaire : Lori Bovard

Responsable technique : perle à trouver

Rédactrice : Magali Bovas

Caissier : Séverin Perfetta

Webmestre (externe au comité) : Anouk Nussbaum

9.1 Election du Comité :

L'élection du comité est effectuée et une décharge est donnée au comité pour repourvoir aux deux postes vacants.

Voici les membres du comité qui sont acclamés par l'assemblée :

- Présidente : Claudine Dutoit
- Vice-président : Jacques Rubattel
- Délégué du comité : Raphael Roubaty
- Promotion – publicité :
- Secrétaire : Lori Bovard
- Responsable technique :
- Rédactrice : Magali Bovas
- Caissier : Séverin Perfetta
- Webmestre : Anouk Nussbaum, externe au comité

9.2 Elections des Vérificateurs des comptes

- Catherine Rouge passe 1er vérificateur.
- Alexandre Cuche passe 2e vérificatrice.
- Sybille Roch devient suppléante qui officiera d'ici 2 ans.

9.3 Election du Bureau de l'assemblée

Nicole Bersier passe présidente, Marit Looten continue son mandat. Il faut repourvoir le poste de vice-président.

Aucune personne ne se présente à la place de vice-présidence.

Le bureau est accepté tel que présenté.

9.4 Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

Claudine remercie les délégués sortant : Nicolas Lanthemann et Gianpaolo Patelli. (Serge Weber est absent)

Nous devons donc mettre au concours 3 postes de délégué : Luc présente brièvement à la fonction de délégué : une fois par année, une séance, un mercredi, au mois de juin (soucis : même journée que les journées suisses).

Kim Egger remercie les délégués de l'AVEPS en fonction : Jean-Michel Bohren, Marianne Jaquemet, Anne-Lise Marguerat (SPV et SER), Jean-Marc Presset, Luc Vittoz, Olivier Grivel et Annabelle Grandchamp pour leur engagement.

Carlos Fidalgo se propose comme délégué à la SPV et la SER



Gourmet Services +

Tél.: +41 (0) 24 441 33 31
 Fax: +41 (0) 24 441 44 73
 Natel: +41 (0) 79 235 17 21
www.gourmetservices.ch

Marie-Claire Stern
 CH-1321 Arnex s/Orbe

Tous budgets, tous banquets, sans soucis pour vous.
 Repas de famille, anniversaires, sociétés, entreprises.
 Pour vos festivités ou repas d'affaires une seule adresse...